

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Wolschwiller

dossier n° DP 068 380 16 E0004

date de dépôt : 05 juillet 2016
demandeur : Monsieur ROESCH Bruno
pour : la division foncière en vue de construire
(1 lot de 822 m² avec accès distinct)
adresse terrain : Rue du Noyer, à Wolschwiller
(68480)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État

Le maire de Wolschwiller,

Vu la déclaration préalable présentée le 05 juillet 2016 par Monsieur ROESCH Bruno demeurant 12 Rue de l'Ecole, à Wolschwiller (68480);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la division foncière en vue de construire (1 lot de 822 m² avec accès distinct) ;
- sur un terrain situé Rue du Noyer, à Wolschwiller (68480) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de l'urbanisme, et, notamment les articles L.122-5 et L.122-6, permettant la réalisation d'une urbanisation dans la continuité du bâti existant ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 27/07/2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Wolschwiller, le

1^{er} août 2016

Le maire,

André LINDER

Observations :

Le lot à détacher est grevé par le passage des réseaux privés d'eau potable et d'assainissement (eaux usées traitées et eaux pluviales) desservant la maison existante sur le terrain. Une servitude d'aqueduc devra être inscrite sur ce lot.

L'attention du pétitionnaire est attirée sur le fait que la présente décision de non-opposition ne préjuge pas de la décision de l'autorité compétente concernant la future demande de permis de construire située sur le lot à détacher.